

Réponse à l'interpellation de Madame Diana Nikolic

Objet : interdiction des poids lourds en transit dans l'agglomération liégeoise

Madame la Cheffe de groupe,

Comme vous le savez, différentes mesures ont été prises sur les quais afin d'interdire le transit des poids lourds, en concertation avec la Région wallonne.

J'insiste sur le fait qu'il s'agit d'interdire le transit, et non toute circulation. Il va de soi qu'un équilibre doit être trouvé entre la protection du cadre de vie des milliers de personnes qui vivent sur ces axes très fréquentés, et l'activité économique liées aux nombreux pôles d'attractivité situés sur le territoire communal.

Cette attractivité entraîne à elle seule de très nombreux mouvements de poids lourds sur notre territoire et constitue une circulation tout à fait licite dès lors que seul le transit est interdit.

Une partie des mesures d'interdiction trouvent effectivement leur origine dans le travail réalisé dans le cadre des taskforces que vous mentionnez mais, plus globalement, il s'agit d'une réflexion menée de longue date par nos services, en collaboration avec la Police.

Pour ma part, j'estime que ces mesures s'avèrent insuffisantes à plusieurs égards.

D'une part, elles peuvent entraîner des reports de trafic entre les voiries qui bénéficient d'une interdiction et celles qui ne sont pas protégées du transit.

D'autre part, d'autres zones du territoire communal devraient également bénéficier d'une telle protection.

Ainsi, une réflexion est en cours au sein des services pour la mise en œuvre de zones d'interdiction plutôt que d'interdictions ponctuelles « rue par rue ».

Ces interdictions zonales ont l'avantage d'éviter les phénomènes de report et pourraient utilement compléter le dispositif actuel, dans l'hyper-centre ainsi que dans certains quartiers particulièrement sujets au transit des poids lourds.

Ces mesures demandent néanmoins un examen approfondi et auront un impact budgétaire puisqu'elles supposent le placement d'un nombre important de panneaux.

En outre, la concertation avec les services régionaux sera nécessaire, notamment en matière d'information vers les entreprises de transport.

J'espère pouvoir revenir vers le Conseil dans les prochains mois avec une proposition plus concrète et un planning de mise en œuvre pour une phase-test.

SF